



ACTU DES LYCÉES PROS

AFFICHAGE SALLE DES PROFS

N°2

23 février 2012

Lu au BO

AU BO N°7 DU 16 FEVRIER 2012

Baccalauréat professionnel - « Systèmes électroniques numériques » : modification - arrêté du 3-1-2012 - J.O. du 18-1-2012

CAP - « Photographe » : abrogation - arrêté du 22-12-2011 - J.O. du 13-1-2012

AU BO N°6 DU 9 FEVRIER 2012

Baccalauréat professionnel - « Gestion-administration » : création et modalités de délivrance - arrêté du 27-12-2011

AU BO N°5 DU 2 FEVRIER 2012

Formation continue - Liste des Greta labellisés GretaPlus au 13 décembre 2011 - décision du 11-1-2012

Personnels enseignants et d'éducation du second degré - Modalités de candidature en établissement Éclair - rentrée scolaire 2012 - note de service n° 2012-018 du 30-1-2012

AU BO N°4 DU 26 JANVIER 2012

Baccalauréat professionnel - Liste des spécialités ouvrant droit au concours général des métiers - arrêté du 9-12-2011 - J.O. du 18-12-2011

Baccalauréat professionnel - « Commerce » : modification - arrêté du 9-12-2011 - J.O. du 20-12-2011

Baccalauréat professionnel - « Vente (prospection-négociation-suivi de clientèle) » : création et modalités de préparation et de délivrance - arrêté du 9-12-2011

Mention complémentaire - « Agent transport exploitation ferroviaire » : modification - arrêté du 9-12-2011

CAP - « Métiers de la mode : chapelier-modiste » : création et modalités de délivrance - arrêté du 9-12-2011 - J.O. du 18-12-2011

CHSCT - Liste des organisations syndicales habilitées à désigner les représentants du personnel - arrêté du 13-12-2011

MOBILISATION

De nombreux établissements aujourd'hui en lutte sont mobilisés contre les suppressions de postes, de classes ou de filières, pour faire échec à la destruction programmée de l'enseignement professionnel public (EPP) et de nos métiers.

Le SNUEP-FSU soutient toutes les initiatives locales. Il appelle tous les collègues à se mobiliser dans le cadre du vote des DHG dans les conseils d'administration et à se servir si

besoin de la boîte à outils mise à disposition des militant-es sur le site du syndicat. Le SNUEP-FSU appelle tous et toutes les collègues à signer, à faire signer et à faire connaître la pétition intersyndicale, pour mobiliser la profession et l'opinion publique contre la mise à mal destructrice de l'EPP.

Le SNUEP-FSU continuera à porter ses mandats dans la fédération et dans les intersyndicales, pour faire échec aux projets dé-

sastreux développés par le ministère.

Le SNUEP-FSU continuera à interpeller les candidat-es aux élections présidentielle et législatives sur la destruction programmée de l'EPP.

Le SNUEP-FSU appelle les collègues en lutte à fédérer les actions dans un cadre le plus unitaire possible, à poursuivre et amplifier la mobilisation pour porter la défense et la promotion de l'EPP.

Concours externe du CAPLP 2012 : la catastrophe de la masterisation

Pour cette session 2012, le taux « *admissibles sur postes* » est particulièrement bas, inférieur à 2 en moyenne. Dans le détail, de nombreuses disciplines ne dépassent pas ce taux*. En GCETE, le nombre d'admissibles est déjà inférieur au nombre de places ! Dans quelques disciplines professionnelles, le taux est tout juste supérieur à 1. C'est encore une manière de baisser le recrutement des fonctionnaires de l'EN.

La masterisation produit les effets redoutés par le SNUEP-FSU : Le manque de formations et de préparations aux concours ne permet pas d'entretenir un vivier de candidat-es, notamment dans les disciplines à caractère professionnel.

Mais, phénomène encore plus inquiétant, dans les disciplines générales on constate la même tendance et particulièrement en Lettres Histoire (1.27). Il faut sans doute rapprocher cette constatation de la fermeture de nombreux masters, faute d'un nombre suffisant d'inscrit-es. **Le retrait de cette réforme de la masterisation est vital pour les PLP.**

*voir le SNUEP infos n°181

Pour l'enseignement professionnel
Ne lâchons rien !

SNUEP
F.S.U.

BIEP : kèsako ?

Le portail de la Fonction publique nous dit la **bourse interministérielle de l'emploi public** « est un espace destiné à la mise en ligne des emplois vacants proposés par l'ensemble des ministères et de leurs établissements publics afin de favoriser la mobilité des agents (...) la BIEP propose également des offres de stage dans les services de l'État ainsi qu'un espace informatif à destination des candidats et des recruteurs. » et de poursuivre « Par dérogation au principe de l'occupation des emplois permanents par des fonctionnaires, l'administration peut recruter des agents non titulaires, notamment : lorsqu'il n'existe pas de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions corres-

pondantes ou lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient ; pour pourvoir des emplois à temps incomplet ou non complet ; pour des besoins saisonniers ou occasionnels. »

La BIEP se décline aussi au niveau régional : la BRIEP.

Le 22 février le portail annonce 5052 annonces dont 370 catégorie A pour l'EN. En pleine période de suppressions de postes dans la FP on rêve ! Mais à y regarder d'un peu plus près, en dehors des universités, on constate que le rectorat de Versailles recherche une cinquantaine de postes « **mobilité ECLAIR** » comme enseignant-es, documentalistes ou CPE pour les

collèges et lycées de tous les départements de Versailles classés ECLAIR. En continuant à éplucher on trouve encore 16 postes « ECLAIR » au rectorat de Paris et quelques autres à Grenoble ou Lille. Ces postes sont offerts aux enseignant-es titulaires ou stagiaires « à pourvoir dans le cadre de la mobilité des emplois » des établissements ECLAIR (BO N°5 du 2 février).

Là ce n'est plus de la mobilité interministérielle mais tout simplement un nouveau type de recrutement qui crée un mouvement parallèle hors de tout contrôle paritaire.

Médecine de prévention

L'Éducation Nationale fait figure de parent pauvre en matière de santé au travail. Le ministre de l'Éducation nationale se fait fort d'améliorer le suivi médical des personnels, ce qui ne sera guère compliqué puisque la médecine de prévention est encore quasi-inexistante dans notre métier...

Le ministre propose une amélioration du suivi des personnels, notamment en matière de santé par la prise en compte du bien-être au travail... Pour mémoire, il s'agissait de recruter 80 médecins de prévention.

À ce jour, nous sommes loin du compte : 18 médecins ont été recrutés pendant la campagne initiée début 2011. Il s'agit d'améliorer la surveillance médicale des agents et de proposer aux personnels les plus exposés de bénéficier d'une aide et d'une surveillance adaptées.

Les enseignant-es des LP qui travaillent dans les ateliers pédagogiques sont exposé-es à toutes sortes de risques et les PLP dans leur ensemble sont confrontés à un risque psycho-social fort. L'enquête Carrefour santé sociale 2011 (FSU, UNSA, CFDT, MGEN) montre que 24 % des personnels de l'EN sont en état de tension et 14 % en épuisement professionnel. Si la prévalence des TMS ne constitue pas une spécificité des métiers de l'Éducation nationale, les douleurs à la nuque, au cou et dans le bas du dos sont cependant particulièrement fréquentes.

Faisons nous fort de rappeler à chaque recteur les engagements ministériels pris en matière de santé et demandons, par la voie hiérarchique de préférence, des visites médicales aux médecins de prévention des académies.

L'apprentissage coûte que coûte !

Le candidat Sarkozy a renouvelé le 22 février à la TV **l'incitation faite aux élèves de l'enseignement professionnel de quitter leur parcours scolaire pour rejoindre l'apprentissage** en dernière année de formation. Cela permettra encore de supprimer des moyens à l'enseignement scolaire, tout en fournissant aux entreprises une main d'œuvre efficace et bon marché.

Pour le SNUEP-FSU, la formation des jeunes ne doit pas être la variable d'ajustement pour les entreprises.

La transformation du système de formation professionnelle, voulue par Nicolas Sarkozy, n'a pas pour objectif l'amélioration de la formation des jeunes. Il s'agit pour son gouvernement de se décharger de la formation professionnelle publique vers les régions mais aussi vers les entreprises.

Le SNUEP-FSU réaffirme que la formation de tous les jeunes n'est pas une charge pour la nation mais un investissement pour l'avenir.

Elle passe par la voie scolaire dans les lycées professionnels et technologiques. Pour une meilleure efficacité, ne mélangeons pas les genres, l'entreprise a pour vocation de produire, celle des lycées est de délivrer des formations de qualité.

Pour l'enseignement professionnel
Ne lâchons rien !

SNUEP
F.S.U.